

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS LICENCE

Mention STAPS : éducation et motricité

L3 STAPS Education et motricité

<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr/>
<https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=4852>

2023 / 2024

28 JANVIER 2024

SOMMAIRE

SCHÉMA MENTION	3
SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER	4
PRÉSENTATION	5
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS	5
Mention STAPS : éducation et motricité	5
Compétences de la mention	5
Parcours	5
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L3 STAPS Education et motricité	5
Aménagements des études :	6
RUBRIQUE CONTACTS	7
CONTACTS PARCOURS	7
CONTACTS MENTION	7
Tableau Synthétique des UE de la formation	8
LISTE DES UE	9
GLOSSAIRE	25
TERMES GÉNÉRAUX	25
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	25
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	26

SCHÉMA MENTION

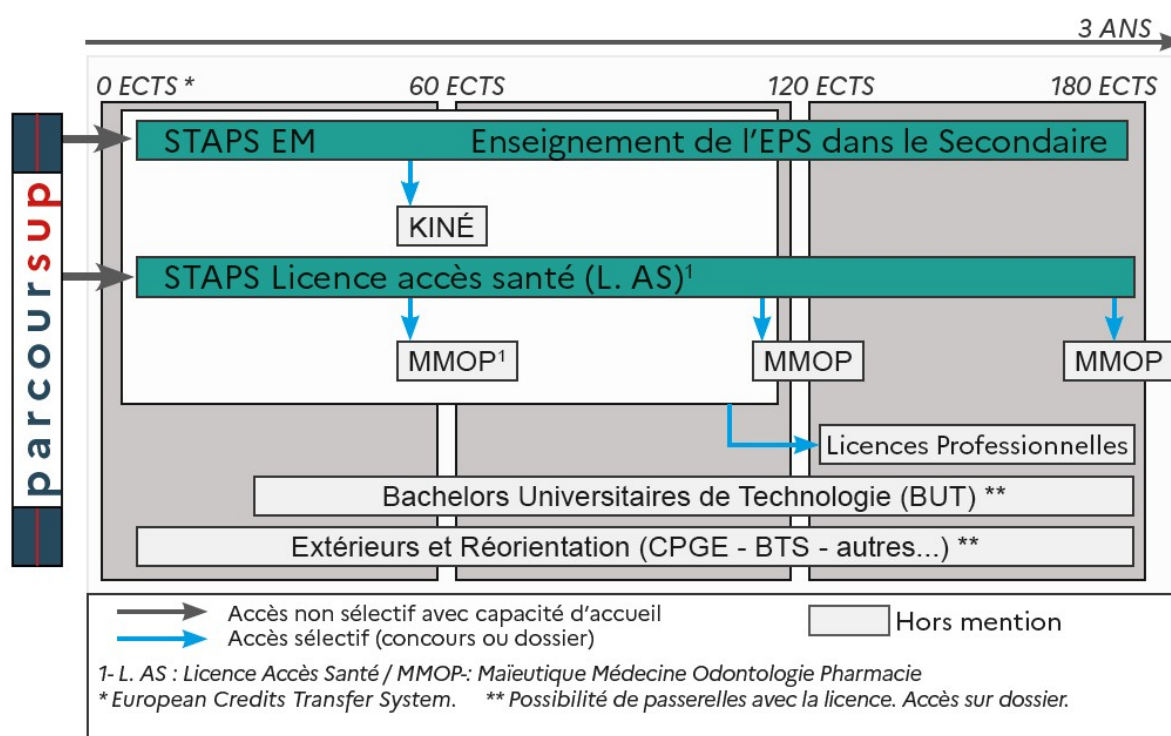
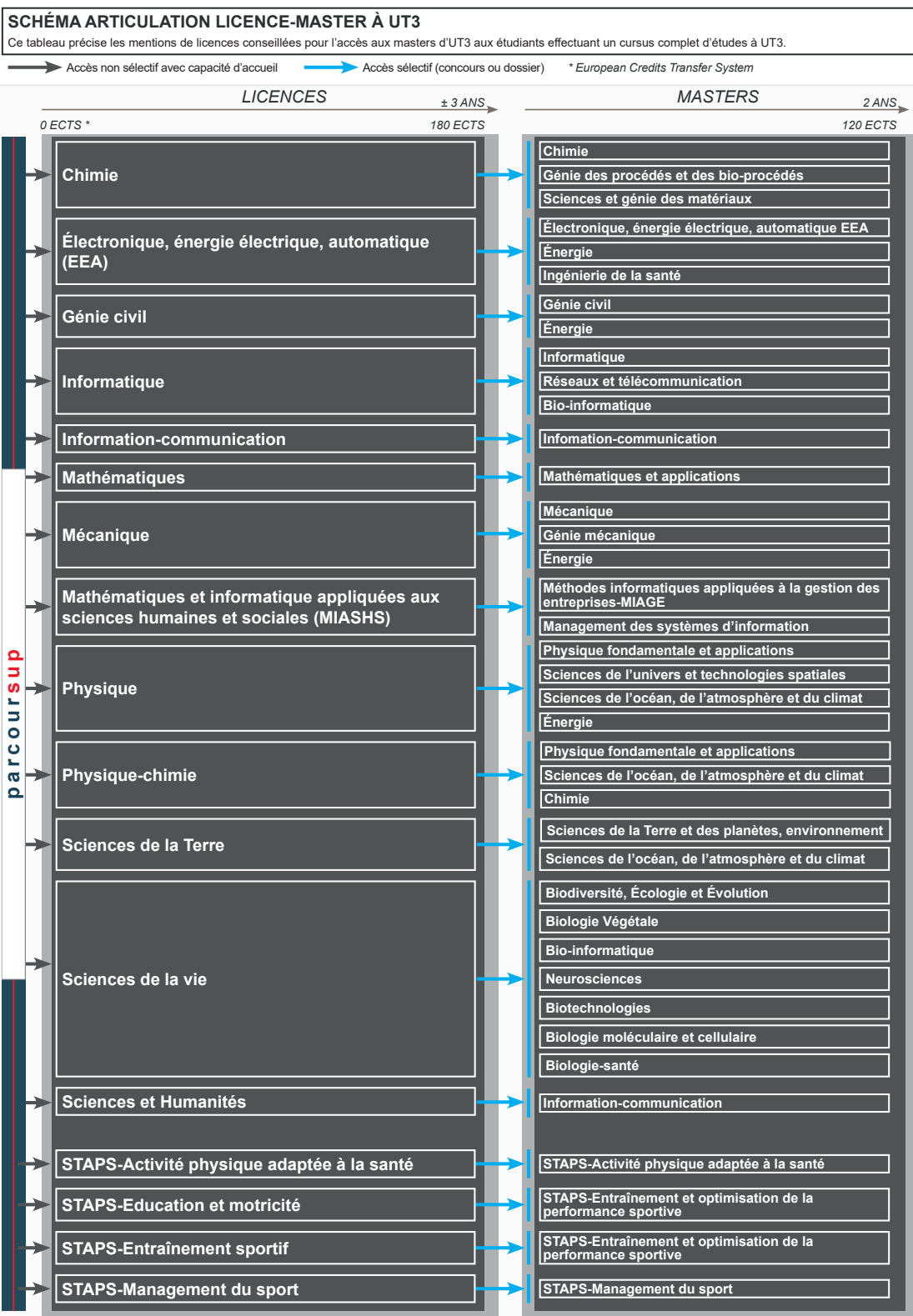


SCHÉMA ARTICULATION LICENCE-MASTER À UT3



Toutes les mentions de licence permettent la poursuite vers des parcours du Master MEEF qui sont portés par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'Université Toulouse II - Jean-Jaurès.

Sources : Arrêté d'accréditation UT3 du 31 août 2021 et Arrêté du 31 mai 2021 modifiant l'arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043679251> et arrêté d'accréditation UT3

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Parcours de la licence Éducation et motricité forme des professionnels ayant des compétences polyvalentes dans le domaine de l'enseignement des activités physiques, sportives et d'expression, afin qu'ils soient capables de concevoir et d'enseigner la pratique de ces activités en assurant la sécurité des pratiquants dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

COMPÉTENCES DE LA MENTION

Trois domaines de compétences sont poursuivis :

1. Dresser un diagnostic et concevoir

Connaitre et choisir les pratiques physiques sportives et d'expression afin d'établir un projet d'intervention cohérent au regard des objectifs visés

2. Mettre en œuvre et animer la pratique des APSA

Conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement / d'apprentissage / d'entraînement, en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés

3. Evaluer les résultats atteints en fonction des objectifs

Comprendre les enjeux de la pratique sportive

Connaitre la spécificité des pratiquants et maîtriser les éléments nécessaires au sein des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (sciences de la vie ; sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention).

PARCOURS

Le parcours de Licence Éducation et motricité vise au développement de compétences professionnelles liées à l'intervention en EPS en milieu scolaire.

Il a pour objectif principal de former des étudiants se destinant à l'enseignement des activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs, dans un cadre scolaire ou associatif.

La formation délivrée cherche à doter les futurs intervenants de connaissances et compétences leur permettant de concevoir et conduire des séances collectives d'apprentissage prenant appui sur la pratique des activités physiques, sportives et d'expression, et d'en évaluer les effets.

Dans le détail le parcours vise à :

- Analyser une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)
- Construire des projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)
- Encadrer une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L3 STAPS EDUCATION ET MOTRICITÉ

La formation délivrée sur les deux dernières années de licence STAPS, articule six axes de formation

1. Le développement de compétences pré-professionnelles associées principalement à l'intervention en milieu scolaire
2. Le développement de compétences didactiques liées à l'enseignement des activités physiques et sportives
3. Le développement de compétences dans l'analyse de l'enseignement et la production d'écrits réflexifs sur le métier d'enseignant.
4. Le développement de compétences dans l'analyse historique et politique de l'enseignement de l'EPS
5. L'initiation au travail de recherche scientifique universitaire

6. La pratique d'une langue vivante

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES :

Des aménagements sont envisageables en fonction du statut des étudiants (SHN, DA, VAE, VA85)

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE L3 STAPS EDUCATION ET MOTRICITÉ

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

BELLEGUEULLE Lucas

Email : lucas.bellegueulle@univ-tlse3.fr

MAUREL Margaux

Email : margaux.maurel@univ-tlse3.fr

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage
Premier semestre										
12	ZEMO5ABU	ENSEIGNEMENT DES APSA : INTERAGIR (52)	I	6	O	10	90			
13	ZEMO5ACU	ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT : INTERAGIR (53)	I	6	O	24	12	12		
14	ZEMO5ADU	HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE L'EPS	I	6	O	24	12	12		
15	ZEMO5AEU	LANGUE	I	3	O		44			
18	ZEMO5FSU	SAUVETAGE AQUATIQUE (56)	I	0	F			8		
16	ZEMO5AFU	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : INTERAGIR POUR FAIRE APP	I	6	O	22	10	20		0,5
17	ZEMO5AGU	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	I	3	O			12		
Second semestre										
19	ZEMO6AAU	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER (61)	II	9	O	12	12	20		0,5
20	ZEMO6ABU	ENSEIGNEMENT DES APSA : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER	II	6	O	10	90			
21	ZEMO6ACU	ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER (63)	II	6	O	24	12	12		
22	ZEMO6ADU	HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE L'EPS	II	6	O	24	12	12		
23	ZEMO6AEU	TRAVAIL DE RECHERCHE ENCADRÉ SUR L'ENSEIGNE- MENT DE L'EPS	II	3	O			8	37,5	
24	ZEMO6FSU	SAUVETAGE AQUATIQUE (66)	II	0	F			4		

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	STAGE FACULTATIF 5 (56)	3 ECTS	
ZEMO5FZU	Stage : 0,5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 75 h
UE(s) prérequis	ZEMO4AAU - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : PLANIFIER EN EPS		

[\[Retour liste de UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cette UE consiste à offrir la possibilité aux étudiants de bénéficier d'une mise en stage professionnel facultatif. Ce stage est soumis à la constitution d'une convention de stage identique à l'UE de mise en stage de la licence.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Le stage facultatif est libre et doit consister une expérience complémentaire de formation en établissement

PRÉ-REQUIS

Enseignement de l'EPS en classe

SPÉCIFICITÉS

Aucune

COMPÉTENCES VISÉES

Développer les compétences de planification et d'intervention en milieu scolaire en EPS

MOTS-CLÉS

Stage facultatif

UE	STAGE FACULTATIF 6 (66)	3 ECTS	
ZEMO6FZU	Stage : 0,5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 75 h
UE(s) prérequis	ZEMO6AAU - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER		
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6944		

[[Retour liste de UE](#)]

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cette UE consiste à offrir la possibilité aux étudiants de bénéficier d'une mise en stage professionnel facultatif. Ce stage est soumis à la constitution d'une convention de stage identique à l'UE de mise en stage de la licence.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Le stage facultatif est libre et doit consister une expérience complémentaire de formation en établissement

PRÉ-REQUIS

Enseignement de l'EPS en classe

SPÉCIFICITÉS

aucune

COMPÉTENCES VISÉES

Développer les compétences de planification et d'intervention en milieu scolaire en EP

MOTS-CLÉS

Stage facultatif

UE	ENSEIGNEMENT DES APSA : INTERAGIR (52)	6 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO5ABU	Cours : 10h , TD : 90h	Enseignement en français	Travail personnel 50 h
UE(s) prérequis	ZEMO4ABU - ENSEIGNEMENT DES APSA : PLANIFIER		

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

RODRIGUEZ Laurence

Email : laurence.rodriquez@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A partir d'une démarche par champ d'apprentissage, présenter et accompagner les élèves dans un dispositif permettant leur engagement

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

L'étudiant s'engage **dans la présentation** d'une séance/leçon et dans le suivi des élèves (pour maintenir leur engagement) dans le processus **d'acquisition des compétences d'un champ** d'apprentissage au regard d'un contexte singulier.

Mise en œuvre en micro enseignement (étudiant en position d'enseignant /en position d'élève)

COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun
Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Seve (2014) Entre guidage, suivi et enquête, Briere Guenoun (2007) Organiser un chemin pour l'apprentissage, Bucheton (2009) Les gestes professionnels, Gal-Petitfaux (2009) L'activité en classe de l'enseignant d'EPS

MOTS-CLÉS

Planifier, Accompagner, Champs d'apprentissage

UE	ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT : INTERAGIR (53)	6 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO5ACU	Cours : 24h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 102 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6937		

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ISSERTE Simon

Email : simon.isserte@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du S5, l'étudiant est en capacité de mobiliser des connaissances liées à l'interaction : (1) pour problématiser (2) pour proposer des solutions professionnelles, dans le cadre d'un écrit en temps limité.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Sciences de l'intervention

Analyser les pratiques professionnelles des enseignants au regard de diverses approches

Interagir : des activités langagières, spatiales, corporelles vécues par l'enseignant et les élèves en situation de classe

Méthodologie de l'écrit sur l'intervention

Apports méthodologiques liés à la rédaction

Problématiser à partir d'enjeux professionnels liés à l'enseignement de l'EPS

Argumenter des choix professionnels : structurer, illustrer, étayer, expliciter, nuancer

PRÉ-REQUIS

Compétences du semestre précédent liées à : " Expression et la communication écrites et orales" et " Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel"

SPÉCIFICITÉS

Modalités d'évaluation :

Session 1 - CCTP 100%

Epreuve 1 : Ecrit 1H30 (50%)

Epreuve 2 : Ecrit 1H30 (50%)

Session 2 - CT 100% - Pas de report de note

Epreuve : Ecrit 1H30 (100%)

COMPÉTENCES VISÉES

Référentiel de compétences nationales Licence Education et Motricité :

2.1 - Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S.

5.3 - Développer une argumentation avec esprit critique.

6.1 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

MOTS-CLÉS

EPS - Enseignement - Pratiques professionnelles - Interagir - Problématiser - Argumenter

UE	HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE L'EPS	6 ECTS	1 ^{er} semestre
ZEMO5ADU	Cours : 24h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 102 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MORALES Yves

Email : yves.morales@univ-tlse3.fr

UE	LANGUE	3 ECTS	1 ^{er} semestre
ZEMO5AEU	TD : 44h	Enseignement en français	Travail personnel 53 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily

Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Etre capable d'expliquer les différents systèmes éducatifs dans des pays anglophones/hispanophones et comparer avec le système d'enseignement en France.
2. Avoir une vision globale de l'enseignement de l'EPS et d'identifier les points forts/faibles de plusieurs méthodes.
3. Etre capable de comprendre un locuteur natif (niveau B2, CECRL) sur un thème EDUCATION SPORT SANTE.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

1. travail autour des thématiques SPORT EDUCATION & SPORT SANTE
2. approfondissement du lexique sportif (anglais/espagnol de spécialité : milieu scolaire, langues & EPS) et de la grammaire en vue d'une meilleure communication à l'écrit et à l'oral
3. implication dans un projet de groupe et de le présenter devant un public
4. analyser une situation rencontrée en stage & réflexion critique
5. travail sur la compréhension orale en vue d'un niveau B1+/B2.

PRÉ-REQUIS

Niveau B1+, CECRL

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir parler de différents systèmes éducatifs dans des pays anglophones/hispanophones
- Savoir exposer les résultats d'un travail de groupe (analyse de situation en stage et retour d'expérience)
- Etre à même de mener une réflexion critique concernant une séance de cours (proposer une remédiation)
- Niveau B2 (B1+ minimum) en compréhension de l'oral

MOTS-CLÉS

physical education teaching in schools sport & education sport & health lifestyle nutrition

UE	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : INTERAGIR POUR FAIRE APP	6 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO5AFU	Cours : 22h , TP : 20h , TD : 10h , Stage : 0,5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 98 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

UE	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	3 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO5AGU	TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 63 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MORALES Yves

Email : yves.morales@univ-tlse3.fr

UE	SAUVETAGE AQUATIQUE (56)	ECTS	1 ^{er} semestre
ZEMO5FSU	TP : 8h	Enseignement en français	Travail personnel 8 h
URL	Aucun		

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BARRAU Stéphanie

Email : stephanie.barrau2@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

UE de validation de la certification du Test d'Aptitude au Sauvetage Aquatique (TASA) conformément au Décret Ministériel n° 2004-592 du 17 juin 2004 ; l'arrêté du 12 février 2019 et la Circulaire n° 2019-100 du 1er Juillet 2019.

La validation de cette certification donne lieu à un complément au diplôme de licence Éducation et motricité.

Certification obligatoire pour les candidats à l'agrégation d'EPS, au CAPEPS et aux concours correspondants de l'enseignement privé (Circulaire n° 2019-100 du 1-7-2019)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

8 heures TD sur les deux semestres

PRÉ-REQUIS

L2EM

SPÉCIFICITÉS

Epreuve

- 100 mètres à réaliser en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin, 3'45
- entrer dans l'eau plongeon + 25 mètres en nage libre
- 25 mètres comprenant 7,50 mètres en immersion complète de 5 m à 12,50 m
- 25 mètres comprenant 7,50 mètres en immersion complète de 12,50 mètres à 5 m
- mannequin qui repose à 2,50 mètres du bord sur le T
- remorquer sur 25m dos du mannequin orienté en direction du buste du sauveteur

COMPÉTENCES VISÉES

Aptitudes au sauvetage aquatique

MOTS-CLÉS

Certification - TASA

UE	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER (61)	9 ECTS	2nd semestre
ZEMO6AAU	Cours : 12h , TP : 20h , TD : 12h , Stage : 0,5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 181 h
UE(s) prérequis	ZEMO3AAU - DÉCOUVERTE DU MILIEU PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION SCOLAIRE ZEMO4AAU - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : PLANIFIER EN EPS		
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6944		

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du S6, l'étudiant est en capacité, sous supervision du tuteur de stage, de concevoir, animer, réguler et différencier une séquence d'enseignement pour transformer l'activité des élèves et présenter un rapport de stage ou figure (1) la planification associée aux objectifs de transformations et aux régulations attendues, et (2) l'analyse réflexive portant sur la construction de la compétence du stagiaire.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Contenu : différencier et réguler

1. Identifier les besoins prioritaires des élèves
2. Intervenir de façon différenciée pour maintenir l'engagement
3. Réguler la situation présentée

Acquis d'apprentissage poursuivis

- Capacité à évaluer les conduites afin de réguler son intervention au contexte et aux besoins différenciés des élèves

PRÉ-REQUIS

Les pré-requis nécessitent la validation de la licence 2 éducation et motricité.

SPÉCIFICITÉS

Le déroulement du stage de licence 3 éducation et motricité au semestre 6, consiste à suivre un stage filé en établissement scolaire (collège ou lycée).

- Stage filé d'intervention en pratique accompagné
- Stage en situation aménagée avec le groupe sur 5 semaines en fin de semestre

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de cette UE, les étudiants sont en capacité à

- 8.4 Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.
- 9.4 Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Programmes disciplinaires de la discipline

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

MOTS-CLÉS

Stage - Education physique et sportive - Enseignement - Intervention - Régulation - Différenciation - -

UE	ENSEIGNEMENT DES APSA : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER	6 ECTS	2nd semestre
ZEMO6ABU	Cours : 10h , TD : 90h	Enseignement en français	Travail personnel 50 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BAZIN Valérie

Email : valerie.bazin@univ-tlse3.fr

UE	ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT : RÉGULER ET DIFFÉRENCIER (63)	6 ECTS	2nd semestre
ZEMO6ACU	Cours : 24h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 102 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6952		

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ISSERTE Simon

Email : simon.isserte@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du S6, l'étudiant est en capacité de mobiliser des connaissances liées à la régulation et à la différenciation :
(1) pour problématiser (2) pour proposer des solutions professionnelles, dans le cadre d'un écrit en temps limité.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Sciences de l'intervention

Analyser les pratiques professionnelles des enseignants au regard de diverses approches

Réguler et différencier : une activité d'évaluation des conduites et les apprentissages pour adapter son intervention

Méthodologie de l'écrit sur l'intervention

Apports méthodologiques liés à la rédaction

Problématiser à partir d'enjeux professionnels liés à l'enseignement de l'EPS

Argumenter des choix professionnels : structurer, illustrer, étayer, expliciter, nuancer

PRÉ-REQUIS

Compétences du semestre précédent liées à : " Expression et la communication écrites et orales" et " Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel"

SPÉCIFICITÉS

Modalités d'évaluation :

Session 1 - CT 100 %

Epreuve : Ecrit 4H (100%)

Session 2 - CT 100% - Pas de report de note

Epreuve : Ecrit 4H (100%)

COMPÉTENCES VISÉES

Référentiel de compétences nationales Licence Education et Motricité :

8.4 - Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.

5.3 - Développer une argumentation avec esprit critique.

6.1 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

8.3 Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.

MOTS-CLÉS

EPS - Enseignement - Pratiques professionnelles - Réguler - Différencier - Problématiser - Argumenter

UE	HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE L'EPS	6 ECTS	2 nd semestre
ZEMO6ADU	Cours : 24h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 102 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MORALES Yves

Email : yves.morales@univ-tlse3.fr

UE	TRAVAIL DE RECHERCHE ENCADRÉ SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS	3 ECTS	2nd semestre
ZEMO6AEU	TP : 8h , Projet : 37,5h	Enseignement en français	Travail personnel 67 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MORALES Yves

Email : yves.morales@univ-tlse3.fr

UE	SAUVETAGE AQUATIQUE (66)	ECTS	2 nd semestre
ZEMO6FSU	TP : 4h	Enseignement en français	Travail personnel 4 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6958		

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BARRAU Stéphanie

Email : stephanie.barrau2@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

UE de validation de la certification du Test d'Aptitude au Sauvetage Aquatique (TASA) conformément au Décret Ministériel n° 2004-592 du 17 juin 2004 ; l'arrêté du 12 février 2019 et la Circulaire n° 2019-100 du 1er Juillet 2019.

La validation de cette certification donne lieu à un complément au diplôme de licence Éducation et motricité.

Certification obligatoire pour les candidats à l'agrégation d'EPS, au CAPEPS et aux concours correspondants de l'enseignement privé (Circulaire n° 2019-100 du 1-7-2019)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

8 heures TD sur les deux semestres

PRÉ-REQUIS

L2EM

SPÉCIFICITÉS

Epreuve

- 100 mètres à réaliser en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin, 3'45
- entrer dans l'eau plongeon + 25 mètres en nage libre
- 25 mètres comprenant 7,50 mètres en immersion complète de 5 m à 12,50 m
- 25 mètres comprenant 7,50 mètres en immersion complète de 12,50 mètres à 5 m
- mannequin qui repose à 2,50 mètres du bord sur le T
- remorquer sur 25m dos du mannequin orienté en direction du buste du sauveteur

COMPÉTENCES VISÉES

Aptitudes au sauvetage aquatique

MOTS-CLÉS

Certification - TASA

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant.e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant.e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant.e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

